



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – RESTAURANT SCOLAIRE – Travaux acoustique – PERETTI

**Le Maire de Royat,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

**VU** la proposition de l'entreprise PERETTI en date du 30/06/2025,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'acoustique au restaurant scolaire de la ville de Royat,

**CONSIDERANT** que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

## DECIDE

**Article 1** : L'entreprise PERETTI, sise chemin Donna-Vignat - 63360 GERZAT, est retenue pour des travaux d'acoustique au restaurant scolaire de la ville de Royat pour un montant de 20 221.92 € HT soit **24 266.30 € TTC**.

**Article 2** : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise PERETTI
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 11/07/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le 28/07/2025



Siège social & Agence du Puy en Velay  
642, bd Jean-Baptiste Lamarck  
La Serre  
43700 Saint Germain Laprade  
Tèl 04 71 02 12 42  
Email : lepuy@peretti.fr

Agence de Clermont-Ferrand  
Chemin Donna-Vierge  
63360 GERZAT  
Tèl 04 73 24 24 44  
Email : clermont@peretti.fr

Agence d'Ambert  
63600 Ambert  
Tèl 04 73 82 74 04  
Email : ambert@peretti.fr

ID : 063-216303081-20250711-DM2025\_076-AR

**DEVIS N° : 25010102**

**Le : 30/06/2025**

Interlocuteur

PORTAS Philippe

## DEVIS QUANTITATIF / ESTIMATIF

### PROJET

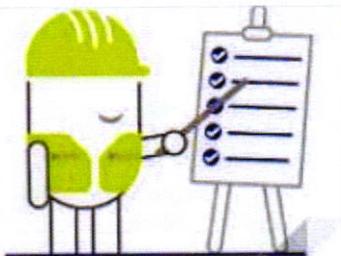
Travaux suite rapport acoustique

46 Boulevard Barrieu  
63130-ROYAT

### MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE ROYAT

46 Boulevard Barrieu  
63130 ROYAT



SAS au Capital de 500 000,00 € Code APE 4331Z RCS Le Puy B 587 150 442 - CEE : FR14587150442

Siège social : La Serre - 642 Rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 Saint Germain-Laprade

La Société Médiation Professionnelle, n° de Siret 81438535700011 24 RUE ALBERT DE MUN 33000 BORDEAUX FRANCE

Assurance RC Décennale SMA CAP 2000 n° J37121N - 1254000 / 2 165422



Article	DESIGNATION	Qté	U.	Prix	Montant	TVA
1	travaux fourniture et pose sur les 2 zones					
	Installation de chantier+ protection	1,00	U	346,58 €	346,58 €	20,0%
	Démolition faux-plafond treillis , compris évacuation	85,00	M <sup>2</sup>	23,52 €		20,0%
	Dépose et repose dalles de faux-plafond sur ossature existante	187,00	M <sup>2</sup>	64,04 €	11 976,13 €	20,0%
	Faux-plafond démontable Master bords A en dalles 600x600x40 - aw=1,00 - bord droit	75,80	M <sup>2</sup>	83,75 €	6 348,25 €	20,0%
	Réalisation d'une joue en plaque plâtre BA13 de 48 cm	22,00	ML	49,62 €	1 091,64 €	20,0%
	Peinture acrylique velours sur parois verticales hauteur de la joue en noir	10,80	M <sup>2</sup>	42,53 €	459,32 €	20,0%
1.1	OPTION :					
	MV pour uniquement fourniture de la zone existante	-187,00	M <sup>2</sup>	16,50 €		20,0%
	MV pour variante en dalle BLANKA ACTIVITY 600*600*40	-262,80	M <sup>2</sup>	6,97 €		20,0%
	Sous-total 1.1				0,00 €	
	Sous-total 1				20 221,92 €	



Code Taxe	Base Brute	Base Nette	Taux	Total
N	20 221,92 €	20 221,92 €	20,00%	4 044,38 €

Notes :

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera récupérée sur ces prix.

TOTAL HT Net	20 221,92 €
TOTAL TVA	4 044,38 €
TOTAL TTC	24 266,30 €

Mode de règlement : Virement 30 jours net

Ce devis a été établi avec soin par : PORTAS Philippe - Fonction : Responsable d'exploitation  
 Mail : philippe.portas@peretti.fr Tel : 04 73 24 24 44

Un exemplaire est à nous retourner daté et signé, revêtu de la mention manuscrite :

Le Client

*Le Maire*

Le Chargé d'Affaires

"Bon Pour Accord : "

*M. ALZO*

L'engagement sera réputé ferme qu'à réception d'un acompte de 30%  
 Compte tenu du contexte de hausse et pénurie des matériaux, notre offre est valable 15 jours et les délais d'approvisionnement ne pourront être confirmés qu'à réception du devis signé



*Wsa finances*

